

Compte-rendu de la réunion du comité du 04 février 2019

Ordre du jour :

- Bilan des activités de novembre et décembre 2018
- Préparation de carnaval (le 7 avril à Arcey)
- Décorations du village pour Pâques
- Actualisation du calendrier : pétanque, jeux de société, marches en famille,...
- Bilan financier
- Projets pour 2019- 2020
- Questions diverses
- Procurations pour gérer les comptes et livrets bancaires
- Date du prochain comité directeur

Étaient présents :

Elisabeth DAVID, Patrice DAVID, Gloriane DOMENICHELLI, Roger FLUBACKER, Stéphanie FORTERRE, Denise HELL, Catherine LAIGNEAU.

Invités :

Daniel LUTZ

La séance est ouverte à 18h15.

1/ Bilan des activités

Fête de Noël à Béthanie. Catherine fait un compte-rendu de cette après-midi récréative. Tous les enfants du village ont été invités, un spectacle, puis un goûter ont été proposés. Trente-deux enfants étaient présents, et quelques invités. Des résidents étaient également présents, dans le grand salon.

Des sachets de friandise ont été offerts aux enfants de la part de l'association DNL (Manele, deux sucettes au chocolat et quelques bredele).

Un succès, l'association souhaite le renouvellement de cette action.

Les marches. Une question sur le type d'activités, marche courte ou randonnée plus importante ? Une faible participation, plusieurs fois il n'y avait que Gloriane et Elisabeth. Mais cette activité est-elle opportune ? Patrice rappelle les raisons d'un calendrier avec deux jours de marche par semaine.

Il est proposé de simplifier le calendrier, avec en alternance jeux de société le vendredi soir et marche le lundi après-midi.

La participation aux jeux de société se maintient. De nouveaux participants semblent se fidéliser. Les dimanches après-midi ont plus de succès.

2/- Le Carnaval

Stéphanie, Elisabeth et Patrice ont assisté à la réunion qui s'est tenue à Arcey (Projet géré par le périscolaire, mais organisé par la Municipalité).

Stéphanie rapporte la réunion.

Ce carnaval est prévu le 7 avril, parcours dans les rues d'Arcey, départ et arrivée à la salle des fêtes. Il concerne les communes du regroupement scolaire.

Il devrait y avoir 4 ou 5 chars, et chacun définit son thème.

Confettis fournis par la mairie. La communication sera également effectuée. Il n'y aura que deux panneaux à préparer pour les entrées du village.

Il est proposé de construire un char au titre de DNL : le thème serait Princesses et Princes du Moyen-Age. Costumes de Princesses, de Chevaliers, avec des écus, une épée...

Le nœud du problème est de trouver un plateau disponible du 29 mars au 11 avril. Et un groupe électrogène serait nécessaire (pour un canon à confettis).

Adhésion obligatoire pour les enfants qui seront sur le char. Une communication DNL pourrait être faite dans les cahiers des élèves.

Des pâtisseries sont les bienvenues.

3/ Décoration du village pour Pâques

Sujet reporté en l'absence de Nelly.

4/ Actualisation du calendrier

Marche :

Prochaine marche à la journée le 23/03, avec repas tiré du sac en fin de randonnée ; soit en mairie ou mieux dans la forêt (un feu de camp, des troncs pour s'asseoir ?).

RDV à 9h, départ à 9h30, ce sera une marche découverte avec le garde forestier de l'ONF. Elisabeth est en contact avec l'agent ONF.

Tournoi de pétanque :

Un tournoi de pétanque sera organisé par Stéphanie le 1^{er} mai.

C'est un concours amical avec découverte pour les amateurs. Pas de doublette de personnes ayant une licence.

Doublettes formées. Les enfants sont acceptés.

Rendez-vous à 9 h pour la mise en place. (Début des parties à 14h).

Repas sur place, avec un food- truck.

Quelques bancs et tables, un frigo pour la buvette à transporter.

Affichage, fléchage à prévoir.

Réunion un mois avant organisée par Stéphanie (Lundi 1/04 18h en mairie à confirmer).

Besoins :

Retravailler et rouler le sable sous la halle.....(demande par Stéphanie)

Réserver tables, chaises

et divers matériels auprès de ASD.(Patrice)

Courrier formel au Maire.(Elisabeth)

Récupérer des lots.(Tous)

Jeux de société :

Thomas nous a indiqué qu'il souhaite participer à l'organisation d'une journée « jeux » au bénéfice de l'association de la maladie de Charcot.

L'association serait organisatrice, Thomas offrirait les commissions sur les ventes (Oika oika¹). Un salon de thé permettra de générer des recettes.

Elisabeth prendra contact avec l'association.

Les volontaires sont sollicités pour offrir des gâteaux.

→ **La date retenue est le dimanche 17/03**

Troc-plantes :

Le troc-plantes 2019 aurait lieu de 13 octobre 2019.

5/ Bilan financier

Patrice DAVID présente d'une part le bilan provisoire des six mois d'activité.

Les dépenses effectuées se montent à 634.26 €, avec des recettes de 637.53 €.

Toutefois beaucoup de dépenses n'ont pas été comptabilisées, on peut les estimer à plus de 460 €. Si du matériel a été acquis et payé (nappes pour tables), il reste à rembourser par exemple les gobelets « ecocup ».

¹ Oika Oika est une société distribuant des jeux et des loisirs créatifs à domicile.

D'autre part un budget prévisionnel a été préparé, notamment pour accompagner la demande subvention à la commune et à l'EPCI.

- Commune : La somme de 400 € permet d'équilibrer notre projet de budget, par ailleurs assez optimiste.
- Communauté de commune (EPCI), une demande de subvention exceptionnelle pour le char du Carnaval (500 €) est également validée.

6/ Projets 2019-2020

L'exposition de peinture pourrait être avancée fin mai, début juin.

En effet cette date serait propice, et à l'automne il y avait eu trop de manifestations regroupées.

Les dates du 15 et 16 juin sont retenues.

L'organisation est prise en charge par Gloriane et Roger, comme l'an dernier. Il ne semble pas nécessaire de prévoir un salon de thé ; l'an dernier environ 70 personnes avaient visité l'exposition.

7/ Questions diverses

Gestion des comptes bancaires

Le Crédit Agricole demande une décision formelle de notre instance délibérante pour confirmer :

- Les mandataires pouvant gérer le ou les comptes
- Le changement d'adresse pour l'envoi des relevés.
- Et éventuellement les autres démarches.

Le comité confirme que tous les membres du bureau sont susceptibles d'avoir la signature pour utiliser les comptes bancaires, que ce soit au Crédit Agricole, ou au Crédit Mutuel, ou dans d'autres établissements le cas échéant.

Patrice DAVID, trésorier est chargé de mettre en œuvre cette décision, et d'ores et déjà d'être mandataire sur ce compte.

Adhésions à l'association

Le montant est rappelé :

- 7 € pour un membre individuel
- 10 € pour une famille.

Il reste à préciser les règles en ce qui concerne les « exposants » lors des manifestations exceptionnelles.

Prochaine réunion

L'ordre du jour étant épuisé, le comité lève la séance à 19h50.

La prochaine réunion du comité est envisagée pour le 29 avril 2019 à 18h.